



2021-2024

LA FERRIÈRE AUX ETANGS

ΓΥ ΛΕΚΚΙΕΡΕ ΑΥΧ ΕΤΑΝΓΣ

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

.....
DÉMARCHE
PROJET ÉDUCATIF
TERRITORIAL



NORMANDIE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Sommaire

Le Projet Éducatif Territorial

Le PEDT à La Ferrière Aux Etangs

Les étapes du PEDT

Ordre du jour 8 mars

Quelques petites notes

Mon village idéal

Le Projet Educatif Territorial (PEDT)

La commune de la Ferrière aux étangs en partenariat avec la Ligue de l'enseignement a entamé un travail autour du Projet Educatif De Territoire en Avril 2021. Ce projet vise à mettre en place des projets en lien avec l'enfance, la jeunesse et favorisant la participation des acteurs éducatifs et des habitants dans la vie locale sur le territoire de La Ferrière Aux Etangs.

Nous souhaitons engager une démarche participative de réflexion sur les richesses éducatives locales existantes et définir des perspectives de développement répondant aux besoins du territoire et de ses habitants.

Définition :

Le PEDT est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, parmi lesquels les équipes enseignantes, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique notamment, et des représentants de parents d'élèves. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Le PEDT a vocation à intégrer les accueils de loisirs des mercredis, dans le cadre du dispositif de relance du « plan mercredi » voulu par le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Le PEDT peut également constituer une opportunité de formaliser les orientations générales de la politique éducative de la collectivité en y intégrant des intentions visant des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans ainsi qu'une réflexion sur l'ensemble des temps de vie de ces populations, parmi lesquels les temps extrascolaires tels que les vacances.

L'État et la caisse d'allocations familiales (CAF) apportent un soutien technique et/ou financier aux collectivités s'engageant à rédiger un PEDT ainsi qu'à celles respectant la « charte qualité plan mercredi ». La signature de conventions PEDT et de chartes plan mercredi ouvrent en effet droit à des assouplissements réglementaires, à des aides financières spécifiques et à un accompagnement pédagogique renforcé des porteurs de projet.

Extrait de la Fiche procédure - Année 2021 :

http://www.orne.gouv.fr/IMG/pdf/procedure_pedt_2021_v2_cle7e1d5c.pdf



A La Ferrière Aux Etangs

DURÉE

Convention d'une durée de 3 ans.

2021 - 2024

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE DIAGNOSTIC

- * Des temps d'échange avec les enfants
- * Des entretiens
- * Des recherches

QUI PORTE LE PROJET ?

Le PEDT de la Ferrière Aux Etangs est porté par la commune de La Ferrière aux Etangs.

L'élue référente est Betty GUERIN, Adjointe au Maire.

La référente technique est Solène DESBRAIS, coordinatrice du pôle enfance jeunesse de La Ferrière Aux Etangs, organisé par La Ligue de l'enseignement de Normandie.

DES BESOINS IDENTIFIÉS

- Besoin pour les enfants d'être libres, acteurs de leurs temps de loisirs le mercredi (besoin de souffler).
- Au vu du contexte sanitaire actuel ,et, de l'absence de beaucoup d'activités culturelles, artistiques et sportives, nécessité de proposer cette ouverture sportive, culturelle et artistique pour chaque enfant, d'autant plus pour ceux issu de catégories modestes et ceux les plus impactés par les effets de la crise.
- La fin de l'organisation des TAP sur la commune a mis en pause les relations entre les différents acteurs éducatifs du territoire. Un besoin identifié est de mettre en place une cohérence éducative permettant la mise en place de projets communs, en relançant une dynamique qui a pu être initiée il y a quelques années.
- Nécessité de continuer à articuler les différents temps de l'enfant sur le territoire communal, en (re)mobilisant les acteurs éducatifs concernés (Elus municipaux, personnel communal, Ecole, collège, ACM, EAJE, associations, Parents d'élèves ...)

ATOUTS LEVIERS IDENTIFIÉS

- Des expériences de travail en partenariat ont lieu régulièrement sur le territoire.
- Les acteurs se connaissent et ont eu l'occasion d'expérimenter des démarches communes par le passé:
 - Mise en place de TAP
 - Démarches engagées par la Ligue de l'enseignement de Normandie sur la charte de la vie éducative
 - Rencontres effectuées dans le cadre d'un diagnostic partagé sur les actions du territoire (jeunesse, actions passerelles, mutualisation, besoins des publics ...).
- Le tissu associatif est important et volontaire pour intervenir auprès des habitants de La Ferrière ou pour participer à des projets communs.
- Proximité des équipements enfance jeunesse : Ecole, garderie, collège, ACM, Multi-Accueil
- Des équipements variés
- Un cœur de bourg en revitalisation

CONTRAINTES DU TERRITOIRE

- Territoire tampon entre Flers et la Ferté-Macé avec un service de transport en commun peu développé. Nécessité de penser la mobilité et l'accessibilité des publics sur le territoire.
- Nécessité de redynamiser les démarches de concertation entre les différents acteurs éducatifs du territoire (comité de pilotage – instance de co-construction...).
- Difficultés à recruter des animateurs de façon pérenne, fragilisant l'accueil des enfants en ACM (notamment le mercredi). Ce constat est régulier sur le territoire et un travail est engagé sur la pérennisation de postes de professionnels de l'animation (accompagnements, formations).
- Nécessité d'articuler ce PEdT avec la politique éducative au niveau de Flers Agglo.

LES OBJECTIFS

- * Assurer une continuité et une cohérence éducative sur le territoire de la Ferrière aux Etangs :
 - Développer des projets partagés
 - Pérenniser Les projets passerelles
- * Démocratiser l'accès au savoir, à la culture et à la pratique sportive
 - Réduire l'inégalité sociale et culturelle
 - Favoriser l'accès à l'offre d'activités/services éducatifs
- * Dynamiser le partenariat entre les acteurs éducatifs
 - Favoriser le travail collaboratif
 - Structurer les relations entre les différents acteurs
- * Développer la participation des publics et des familles
 - Rendre les enfants et les jeunes acteurs
 - Donner un pouvoir d'agir aux familles et aux habitants

COMMENT ?

Par la constitution d'un comité de pilotage (3/4 fois par ans)

Par la mise en place de commissions thématiques qui travaillerons sur des actions à mettre en place et leurs temporalité.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Cet instance s'assure du bon déroulement de la mise en œuvre du PEDT et de son évaluation
Il est composé de :

- Mairie de La Ferrière aux Etangs
- Représentants Flers Agglo
- Ligue de l'enseignement de Normandie
 - Multi-Accueil
 - ACM
- Directrice de l'Ecole
- Principal du collège
- Représentants de parents
- Représentants d'enfants et de jeunes
- CAF et MSA
- SDJES
- Représentants d'associations locales
- élu-es du conseil municipal de jeunes

LES COMMISSIONS

* Les commissions permettent la formation de petits groupes de travail thématiques (décidées en comité de pilotage). Les commissions travaillent au développement d'actions et à leur suivi permettant l'application du PEDT.

* Les membres du comité de pilotage se répartissent au sein des différentes commissions et peuvent également inclure des habitants, commerçants souhaitant intégrer la démarche.

LES ACTIONS EN COURS

Le plan mercredi

Les passerelles multi-accueil - centre de loisirs

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Temporalité

Une évaluation collective annuelle, qui fera la synthèse des travaux d'évaluation décidés et menés par le comité de pilotage.

Les critères d'évaluation retenus :

- Développement des partenariats
- Continuité éducative
- Implication des familles et des habitants
- Accessibilités au service et aux activités

Indicateurs quantitatifs

- Nombre de projets partagés mis en place.
- Fréquentation aux activités/projets / structures.
- Accessibilité à mesurer sous différents angles : quotient familial, lieu d'habitation du public, proportion filles/garçons, tranches d'âges, situation familiale (familles monoparentales etc.).
- Nombre de partenaires impliqués régulièrement dans les instances de pilotage

Indicateurs qualitatifs :

- Diversité des partenaires impliqués.
- Diversité des projets et activités mise en place.
- Nature des liens établis entre les acteurs, entre les structures (de l'information à la collaboration / co-construction).
- Niveau de participation des publics et des familles dans le projet.

Outils utilisés

- Grille d'analyse permettant à l'instance de pilotage de formaliser l'évaluation
- Questionnaires en direction des publics (enfants, jeunes, familles)
- Outils d'animation dans l'espace public (sur des temps collectifs formels ou informels)
- Entretiens (panel d'acteurs : bénévoles, professionnels, élus, parents, enfants et jeunes)

Les étapes du Projet Éducatif Territorial

JANVIER - AVRIL 2021

Première phase de diagnostic

JUILLET 2021

- Validation du PEDT
- Validation du Plan mercredi

● OCTOBRE 2021-FÉVRIER 2022

Réunions de travail en comité restreint

AVRIL-JUIN 2022

- Réunions des commissions
- Mise en place des premières actions

2022-2024

Suite du projet

AVRIL 2021

- Ecriture du projet PEDT LFAE
- Dépôt du dossier

SEPTEMBRE 2021

Signature de la convention

MARS 2022

- Réunions d'information PEDT
- Constitution des commissions

JUIN 2022

Evaluation 1

2024

Diagnostique et travail sur le renouvellement du PEDT

Ordre du jour 8 mars 2022

18h45: Accueil

Temps collectifs

- Présentation de la démarche de PEDT.
- Questions sur la démarche.

Temps individuel

- Les éléments du diagnostique.
- Les projets de ma structure.

Temps en petit groupe

-Animation « Mon village idéal ».

Par petits groupes sur une affiche les participants répondent aux questions suivantes:

Qu'est-ce qui donne envie de vivre, d'évoluer sur le territoire ?

Ce qui pourrait être amélioré

Ce qui manque

20h00: Fin de réunion

Mon village idéal

**QU'EST-CE QUI DONNE ENVIE DE VIVRE,
D'ÉVOLUER SUR LE TERRITOIRE ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CE QUI POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉ:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CE QUI MANQUE:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONTACTS:

Département:

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale : Coordination administrative : Hélène GUEUDRÉ – sdjes-61-jeunesse@ac-normandie.fr – 02.33.32.42.97 Mathilde DEBOIS (Fonds de soutien) – dsden61-d3e1d@ac-caen.fr – 02 33 32 71 65

Référents techniques / Conseillers : Arthur LEPELLETIER - arthur.lepelletier@ac-normandie.fr – 02 33 32 50 24 Inspecteurs de circonscription de l'éducation nationale et leurs services : <https://www.ac-normandie.fr/circonscriptions-de-l-orne-121797>

Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne Stéphanie BOISNARD - stephanie.boisnard@cafalencon.cnafmail.fr

Porteur du projet au niveau communal:

Commune de La Ferrière Aux Etangs, 2 rue de la mairie 61450 La Ferrière Aux Etangs—02.33.66.92.18.

Elue référente adjointe au Maire: GUERIN Betty- betty.guerin23@sfr.fr - 06.13.48.33.11.

Référente technique, coordinatrice du PEDT: DESBRAIS Solène, Ligue de l'enseignement de Normandie- solene.desbrais@laliguenormandie.org—02.33.65.02.29 - 06.98.80.42.81.

● U RETROUVER LES INFORMATIONS SUR LE PEDT ?

<https://laliguenormandie.org/loisirs-educatifs/projet-educatif-territorial-pedt-pole-enfance-jeunesse-de-la-ferriere-aux-etangs/>